

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 OCTOBRE 2018

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie à 20h30 suite à la convocation du 4 octobre 2018.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Présents : Marcel DANDALEIX, Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Pierre PARVEAU, Sébastien SAGNE, Philippe BRAVARD, Pierre FAUCHER, Françoise MOMMELE, Nathalie MATHIEU.

Absente excusée : Brigitte MARSAC

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 AOUT 2018

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

AMENAGEMENT DU BOURG

Deux points sont à revoir : le béton désactivé devant la salle de la Forge n'est pas satisfaisant (il sera refait dans les prochains jours) et le reprofilage de la route départementale, après la visite du responsable de la voirie du Conseil Départemental, Mme DUMOND, pour avis, le revêtement sera refait en mai/juin 2019. Il n'y aura pas de surcoût pour la commune. Un contact a été pris avec M. LEHUGET pour l'appel d'offre de la prochaine tranche de travaux (route côté ouest et parvis) début 2019.

MISE EN VALEUR DE L'EGLISE

Une rencontre a eu lieu jeudi 11 octobre avec M. JOUDINAUD maître d'œuvre, pour établir un calendrier d'intervention. Les travaux (clocher, nef, eaux pluviales) commenceront au plus tard le 1^{er} mai pour permettre la réalisation de la tranche d'aménagement du bourg côté ouest et parvis, pour une durée d'environ 6 mois. Les travaux seraient donc terminés fin 2019.

ELAGAGE

Un état des réponses reçues en mairie a été fait : ceux qui ont fait, ceux qui se sont engagés à le faire et ceux qui ne se sont pas manifestés. Il faut insister surtout sur l'élagage des lignes téléphoniques, les travaux pour installer la fibre vont bientôt commencer. Un courrier sera envoyé pour rappel fin octobre à ceux qui n'ont rien entrepris.

ADRESSAGE

Toutes les voies ont été nommées et les numéros attribués. Une copie de la délibération sera envoyée à la Poste, notre partenaire dans l'élaboration du dossier, qui adressera le fichier au Guichet Unique des adresses. Une copie du fichier sera envoyée par nos soins à la Préfecture, au Cadastre, au Service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Le devis de la société GIROD pour réaliser les panneaux des rues et les numéros des maisons s'élève à 5 125,28 € H.T. pour 49 panneaux de rue et 285 numéros de maison.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour les noms des voies.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Un permis de construire pour une maison d'habitation a été refusé par les services de l'état, la chambre d'agriculture a donné un avis défavorable. Le demandeur souhaite introduire un recours auprès de la Commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF), ce qui nécessite une délibération du conseil municipal qui délibère à 9 voix pour et 1 contre.

STADE

Joueurs et équipe dirigeante sont en train d'agrandir et de rénover le bureau de l'arbitre et les toilettes. Qu'ils en soient sincèrement remerciés. L'éclairage qui a été perturbé par la tempête du 4 juillet dernier (chute d'un poteau) sera rétabli début novembre. Une priorité sera accordée à la rénovation de notre stade et de ses locaux (vestiaire et club house). A cette fin, il est décidé de réunir la commission travaux le 25 octobre 2018 afin d'établir un programme d'intervention et surtout de bien recenser les travaux qui se révèlent les plus urgents.

VOIRIE ET TRAVAUX

Le programme voirie prévu cette année a été réalisé dans de bonnes conditions sur les routes du Puymirol, Vaynas, Mialet, Lagrange et Chadouzat.

Deux vanes ont été changées sur le réseau d'eau à Lescure du Puy et à Roussely ; les agents communaux doivent combler les trous creusés pour ces travaux.

QUESTIONS DIVERSES

- AXA souhaite proposer une complémentaire santé aux habitants de la commune. Ils proposent de faire une réunion d'information début 2019. Le conseil municipal délibère à l'unanimité.
- Une réunion au sujet des Maisons de Service au Public (MSAP) a eu lieu à Vignols le samedi 13 octobre. Monsieur le Maire y a assisté. L'aide que peut apporter ce nouvel organisme est consultable en mairie.
- Un caniveau a été refait dans le bourg par l'agent technique pour pallier à des infiltrations d'eau dans la cave d'un administré.
- Une proposition de changement des horaires de travail de Christian BOUTOT est présentée au conseil municipal par Paul FREYSSINE. A partir du 1^{er} janvier 2019 ses horaires seront les suivants : une semaine le mercredi et le jeudi, une semaine le mercredi, le jeudi et le vendredi ; cela pour mieux répartir ses interventions.
- Un administré nous a signalé des dégâts sur son mur de clôture occasionnés par un exploitant forestier.
- Un nid de frelons asiatiques a été repéré sur le pignon d'une maison dans le bourg ; étant dans le domaine privé la personne concernée doit faire elle-même les démarches auprès du Groupe de défense sanitaire (GDS).
- Le dépôt d'ordure sauvage continue au lieu-dit Le Monteil sur le bord de la route départementale. Une vigilance est demandée pour essayer de mettre fin à ces incivilités.
- Le Jeu des 1 000 € enregistrera deux émissions le mardi 16 octobre à 18h 30 salle « Paul Comby » aux Fombiardes. Toute la population est vivement invitée à y participer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.